Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2012)

Heft: 2

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRIX SOLEUROIS DE L'ENTREPRISE

Distinction pour deux entreprises actives dans le bois

Les entreprises AEK Pellet AG et Müller AG Holzfeuerungen de Balsthal se sont vu remettre ensemble le Prix soleurois de l'entreprise 2012. Les deux sociétés misent sur le bois-énergie, dont l'impact sur le climat est neutre. AEK Pellet AG produit des granulés de bois qui alimentent en énergie des chauffages au bois de différentes catégories.

Müller AG Holzfeuerungen est depuis plus de 30 ans spécialisée exclusivement dans les chaudières à haut rendement destinées aux grands immeubles.

Pour en savoir plus:

www.unternehmerpreis.ch



RPC

Rétribution à prix coûtant du courant injecté: le DETEC adapte les taux le 1er mars 2012

Les développements du marché et des technologies influencent les coûts de production de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables. C'est pourquoi le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) adapte régulièrement les taux de rétribution du courant injecté appliqués aux nouvelles installations. A compter du 1er mars 2012, la rétribution à prix coûtant (RPC) de l'électricité produite par de nouvelles installations photovoltaïques diminuera d'environ 10%. Cette baisse s'ajoutera à la réduction régulière de 8% en vigueur depuis le 1er janvier 2012. L'élec-

tricité provenant de nouvelles installations éoliennes verra son taux maximal augmenter de 1,5 ct./kWh et son taux minimal diminuer de 3,5 ct./kWh. Quant aux nouvelles centrales alimentées au bois, le bonus bois accordé aux petites installations augmentera légèrement. Pour les autres technologies, le taux de rétribution restera inchangé.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch/rpc

RECHERCHE

Rapport annuel 2011 de la CORE

En 2011, les activités de la Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) ont été prioritairement consacrées à l'achèvement du plan directeur de la recherche énergétique, axé sur les quatre thèmes prioritaires «Travail et habitat de demain», «Mobilité de demain», «Systèmes énergétiques de demain» et «Processus de demain», ainsi qu'à l'accompagnement des travaux du plan d'action «Recherche énergétique coordonnée Suisse».

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch/core

■ MOBILITÉ

Réduction des émissions de CO₂ des voitures dès l'été 2012

Parallèlement à l'UE, la Suisse a décidé d'introduire à partir de juillet 2012 des prescriptions relatives aux émissions de CO₂ des voitures de tourisme neuves. Dans ce cadre et d'ici 2015, les importateurs suisses seront tenus de réduire à 130 grammes en moyenne par kilomètre les émissions de CO2 des voitures de tourisme nouvellement immatriculées pour circuler en Suisse. La valeur cible de CO₂ spécifique à la flotte (pour le petit importateur ou l'importateur individuel, il s'agit de la valeur cible spécifique à un véhicule) est influencée par le poids à vide du véhicule. Lorsque les émissions de CO2 par kilomètre excèdent la valeur cible, une sanction sera applicable à partir du 1er juillet 2012.

Informations supplémentaires:

www.bfe.admin.ch/voiture-co2

BIOMASSE

Toutes les informations sur le thème de la biomasse

Les offices fédéraux de l'environnement (OFEV), de l'énergie (OFEN) et de l'agriculture (OFAG) ont, en collaboration avec des spécialistes, établi et mis à jour une base de données bibliographiques sur le thème de la biomasse. Cette base de données donne à tous les intéressés la possibilité de s'informer sur l'ensemble des aspects de la biomasse.

Pour en savoir plus:

www.infothek-biomasse.ch

WATT D'OR

A la recherche de prestations énergétiques exceptionnelles

L'Office fédéral de l'énergie décerne au début de chaque année le Watt d'Or pour récompenser les prestations exceptionnelles dans le secteur de l'énergie. Les candidatures au Watt d'Or 2013 peuvent être envoyées jusqu'au 31 juillet 2012.

A la recherche des lauréats du Watt d'Or 2013!

par rapport à l'état antérieur de la technique et doivent présenter un net avantage énergétique allant dans le sens de la politique énergétique suisse.

La distinction du Watt d'Or est attribuée

dans les cinq catégories suivantes: société,

technologies énergétiques, énergies renouvelables, mobilité efficace ainsi que bâtiments et espace. Pour être nominés, les projets doivent avoir été réalisés ou été actifs entre août 2011 et juillet 2012. Ils doivent témoigner d'un progrès notable

Pour en savoir plus:

www.wattdor.ch

■ PLAN SECTORIEL DÉPÔTS EN COUCHES GÉOLOGIQUES PROFONDES ■■

La Nagra propose vingt emplacements pour des installations de surface de dépôts en profondeur

La Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) propose vingt emplacements pour des installations de surface des futurs dépôts en profondeur. Elle remplit ainsi la tâche qui lui a été confiée dans le cadre de l'étape 2 de la procédure de sélection de sites dirigée par la Confédération. Ces propositions seront analysées au cours des mois à venir par les conférences régionales des régions d'implantation qui définiront ensuite, en collaboration avec la Nagra, l'équipement et l'emplacement des installations de surface ainsi que l'accès à celles-ci.

Pour en savoir plus: www.dechetsradioactifs.ch ou www.nagra.ch



Le dépôt intermédiaire de Würenlingen (Zwilag): les déchets radioactifs sont pour l'heure entreposés ici.

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à energeia:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom:

Adresse: .

Anciens numéros: ___

Nbre d'exemplaires:___

Nbre d'exemplaires:

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10